

Premières Informations



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

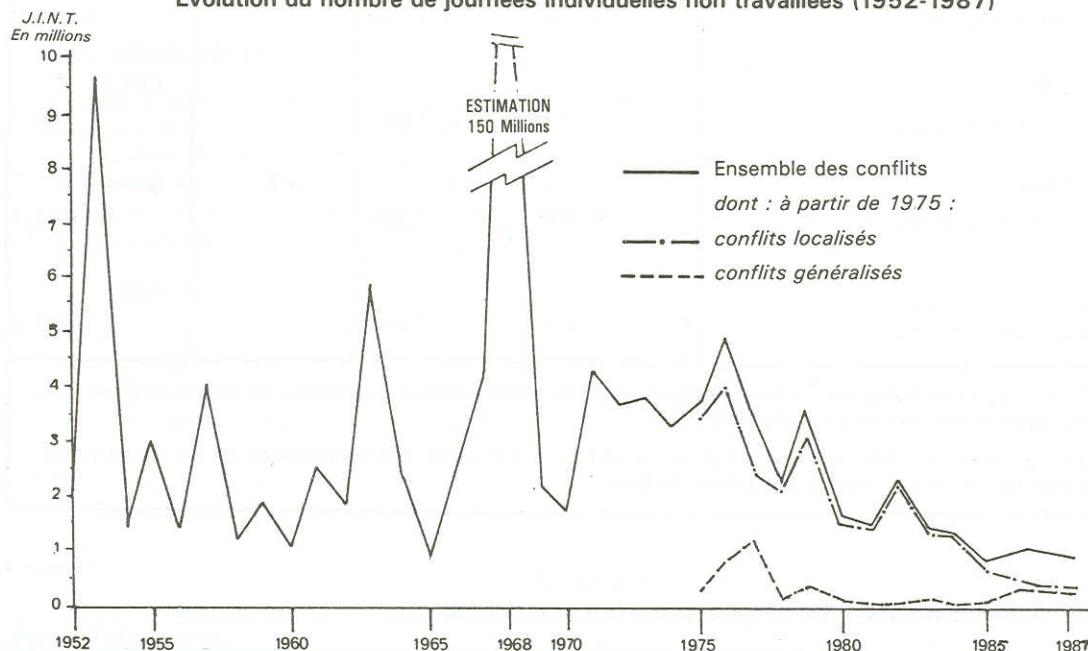
SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Conditions de travail et relations professionnelles

Numéro 91 - JUILLET 1988

LES CONFLITS DU TRAVAIL EN 1987 Premières données sur 1988

En 1987, les conflits collectifs du travail ont été la cause d'à peine un million de journées non travaillées. Ce chiffre est inférieur à celui de 1986 et dépasse tout juste celui de 1985 pourtant l'un des plus bas depuis quarante ans. Le niveau des conflits localisés (c'est-à-dire internes à un établissement) est même le plus faible jamais enregistré. En revanche, l'important mouvement de grèves qui s'était déclenché en décembre 1986 s'est poursuivi, notamment à la SNCF, en janvier 1987; d'où le niveau relativement élevé des conflits généralisés (c'est-à-dire dont le mot d'ordre est commun à plusieurs entreprises).

Évolution du nombre de journées individuelles non travaillées (1952-1987)



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — Téléphone : 40.56.51.62

TABLEAU 1
Données générales sur les conflits du travail
Années 1977 à 1987

	Conflits résolus			Nombre de journées individuelles non travaillées
	Nombre de conflits résolus	Nombre d'établissements touchés	Effectifs ayant cessé le travail	
	Unités	Unités	Milliers	
Année 1977	3 302	20 287	1919,9	3 665,9
<i>dont : conflits localisés</i>	3 247	4 090	583,8	2 434,4
Année 1978	3 206	12 178	704,8	2 200,4
<i>dont : conflits localisés</i>	3 177	3 616	496,3	2 081,0
Année 1979	3 104	22 010	967,2	3 656,6
<i>dont : conflits localisés</i>	3 040	4 271	509,8	3 172,3
Année 1980	3 542	4 829	500,8	1 674,3
<i>dont : conflits localisés</i>	2 057	2 460	255,9	1 511,3
Année 1981	2 504	3 875	329,0	1 495,6
<i>dont : conflits localisés</i>	2 405	2 533	265,8	1 441,9
Année 1982	3 240	4 086	467,9	2 327,2
<i>dont : conflits localisés</i>	3 113	3 206	397,7	2 250,5
Année 1983	(1)	(1)	(2)	1 483,6
<i>dont : conflits localisés</i>	2 837	2 837		1 320,9
Année 1984				1 357,0
<i>dont : conflits localisés</i>	2 537	2 537		1 316,8
Année 1985				884,9
<i>dont : conflits localisés</i>	1 901	1 901		726,7
Année 1986				1 041,6
<i>dont : conflits localisés</i>	1 391	1 391		567,7
Année 1987				969,1
<i>dont conflits localisés</i>	1 391	1 391		511,6

(1) — A partir de 1983, les conflits sont décomptés par établissements. Le nombre de conflits localisés est donc égal au nombre d'établissements touchés.

(2) — A partir de 1983, les effectifs sont calculés sur la base des conflits observés, ce qui exclut toute totalisation (en raison des risques de doubles comptes).

TABLEAU 2
Conflits localisés : Évolution des journées non travaillées, en moyenne mensuelle

Valeur en millier de journées

1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
326	281	292	338	203	173	264	126	120	187	110	109	60,5	47,3	42,7

Les conflits localisés : en baisse par rapport à 1986.

Si le nombre de conflits localisés est resté constant par rapport à l'année précédente, le nombre de jours de grève qu'ils ont occasionnés a encore diminué : 512 000, ce qui correspond à une moyenne mensuelle de 42 700. La tendance à la baisse, constatée depuis plusieurs années déjà, s'est donc poursuivie.

TABLEAU 3

	Conflits observés ou établissements touchés				Effectifs des établissements touchés (en milliers)				Effectifs ayant cessé le travail (en milliers)				Journées non travaillées (en milliers)			
	1984	1985	1986	1987	1984	1985	1986	1987	1984	1985	1986	1987	1984	1985	1986	1987
Moyenne mensuelle de l'année (1) . . .	250	183	137	136	128,6	86,8	76,0	84,0	42,1	22,8	21,8	18,7	109	60,5	47,3	42,7
Total													1316,8	726,8	567,7	511,6

(1) — Comme il s'agit des conflits observés dont la durée est indépendante du découpage en mois, il n'est pas possible de faire un total annuel mais seulement une moyenne mensuelle pour l'année considérée.

Répartition sectorielle et régionale moins contrastée.

Parmi les branches qui comptent le plus de journées individuelles non travaillées pour 100 salariés de la branche, on retrouve, comme en 1986, la construction navale et aéronautique ainsi que les transports mais avec seulement 29 journées pour la première et un peu plus de 12 pour les seconds alors qu'en 1986 les chiffres correspondant étaient de 106 et de 16 jours.

D'autres secteurs apparaissent : notamment l'imprimerie, presse, édition avec 20 journées pour 100 salariés de cette branche contre un peu plus de 5 en 1986 (conflits de la Banque de France qui émet le papier-monnaie, novembre-décembre 1987).

En revanche, d'autres secteurs connaissent une certaine pause comme la sidérurgie qui passe de 21 journées pour 100 salariés en 1986 à une dizaine.

Sur le plan régional, par rapport à 1986 les écarts à la moyenne sont encore plus faibles. Trois régions cependant — Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne — qui représentent à peine 7 % de la population salariée (UNEDIC) ont totalisé près du cinquième des journées individuelles non travaillées. Par contre, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur où près de 160 000 journées avaient été perdues en 1986, n'en a recensé que 30 000 à peine.

Les conflits généralisés : 47 % des journées non travaillées.

Un peu plus de 457 000 jours de grève sont à mettre au compte des conflits généralisés, ce qui représente 47 % du total. Cette proportion est sensiblement égale à celle de l'année précédente. Comme en 1986, ces conflits se sont concentrés dans le secteur nationalisé. Ainsi, la grève qui avait éclaté en décembre 1986 à la SNCF s'est poursuivie sur janvier 1987, provoquant, à elle seule, 378 000 jours d'arrêt du travail. Le reliquat des pertes relève principalement des conflits qui surviennent régulièrement dans la manutention portuaire.

TABLEAU 4
Conflits généralisés

Effectifs totaux				Effectifs touchés				Journées individuelles non travaillées			
1984	1985	1986	1987	1984	1985	1986	1987	1984	1985	1986	1987
116 833	2 346 918	679 726	374 016	49 804	275 555	194 158	135 310	40 210	158 175	473 830	457 518

Les premiers mois de 1988.

Si, du point de vue de la conflictualité, les mois de janvier et de février prolongent la tendance des années 1986 et 1987, les conflits localisés connaissent en mars et avril une nette remontée. Aussi les moyennes sur les quatre premiers mois se situent-elles dans des ordres de grandeur qui les rapprochent des niveaux de 1984-1985. Autre caractéristique de cette période : la poussée des revendications salariales qui est sans doute à mettre en rapport, d'un côté, avec la stagnation du pouvoir d'achat des salaires en 1987 et, de l'autre, avec l'amélioration de la situation des entreprises.

TABLEAU 5
Conflits localisés — Janvier - Avril 1988

	Conflits observés (en unités)	Effectifs totaux (en milliers)	Effectifs ayant cessé le travail (en milliers)	Journées individuelles non travaillées (en milliers)
<i>Moyenne mensuelle 1987 (rappel)</i>	136	84,0	18,7	42,7
Janvier	137	72,1	11,4	27,4
Février	184	91,4	21,2	53,0
Mars	195	134,0	32,9	121,3
Avril	173	119,8	26,3	119,4
Moyenne mensuelle sur 4 mois	172	104,3	22,9	80,3